

Abo **Marche du 8 mars**

L'exclusion des femmes juives indigné la Licra vaudoise

Plusieurs associations de lutte contre l'antisémitisme s'alarment de la «brutalisation» du débat. Des élus exigent des réponses de la part du Conseil d'État et de la Ville de Lausanne.



Thibault Nieuwe Weme

Publié: 14.03.2025, 11h30



Les militantes de la Grève féministe n'ont pas souhaité défiler aux côtés du collectif dénonçant les «atrocités commises par le Hamas».

Odile Meylan/Tamedia



Écoutez cet article:



00:00 / 05:04 1X

[BotTalk](#)

Plusieurs jours après le cortège féministe du 8 mars à Lausanne, où des centaines de manifestants ont barré la route à un groupe de militantes juives qui souhaitent dénoncer les violences subies par les femmes israéliennes, la colère n'est pas redescendue du côté des associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Après la Cicad (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation), au tour de la Licra vaudoise de s'indigner contre cette mise à l'écart.

Une scène «paradoxe»

«Pour une marche qui se vante d'être pacifiste et inclusive, il est complètement paradoxal et choquant d'assister à des telles scènes d'éviction», assène son président, Antoine Reymond. Les militantes de la Grève féministe auraient prêté à ces femmes juives, Suissesses pour la plupart, les intentions bellicistes d'un gouvernement étranger. «C'est totalement ridicule. On ne demanderait jamais aux catholiques suisses de s'expliquer pour les propos du vice-président américain J. D. Vance sous prétexte qu'il est lui aussi catholique.»



Des centaines de manifestants ont formé un «mur antisioniste» pour empêcher un groupe de femmes juives de se joindre au cortège. Ces dernières voulaient notamment dénoncer les «atrocités commises par le Hamas».

Odile Meylan/Tamedia

Estimant que la «digue antisioniste» du pont Bessières tombe sous le coup de la norme pénale contre la discrimination, le président de la Licra vaudoise attend une prise de position «ferme» de la part du Conseil d'État. Même si les tensions n'ont jamais dégénéré en affrontement physique? Même si cela n'a concerné qu'un nombre modeste de personnes? «La violence n'a pas besoin d'être physique pour être humiliante. Et les victimes n'ont pas besoin d'être nombreuses pour qu'on prenne leur défense. Si les autorités ne condamnent pas ces actes agressifs, c'est la porte ouverte à d'autres débordements qui pourraient gagner en intensité.»

De leur côté, les organisatrices de la Grève féministe ⁷ démentent toute volonté d'exclusion. Dans un communiqué, le collectif vaudois réitère sa «dénonciation du génocide en Palestine, ainsi que de l'antisémitisme». Il souligne que «les personnes juives sont nos sœurs et adelpes» et qu'elles sont «les bienvenues dans notre ma-

nifestation». Ce qui n'est pas toléré, ce sont «les propos sionistes, islamophobes et transphobes» qui ont été «largement relayés» lors du cortège.

Autorités silencieuses

Bien que les heurts entre «antifas» et militantes juives n'aient jamais atteint le niveau d'hostilité ⁷ observé entre ces deux mêmes blocs à Paris, Bordeaux ou Marseille, le 8 mars lausannois provoque son petit lot de réactions politiques. Mardi, un groupe d'élus (principalement UDC et PLR) ont déposé une interpellation au Grand Conseil ⁷ pour exiger des mesures de la part du gouvernement.

«Cet événement ne peut pas être considéré comme un simple malentendu» et ne doit pas être «banalisé», estiment les députés, inquiets de la brutalisation du débat démocratique. Ils pourraient attendre longtemps. Conformément à la procédure habituelle, le Conseil d'État a un «délai de trois mois pour apporter sa réponse à cette interpellation», nous indique la responsable communication du Parlement vaudois.

La Ville de Lausanne est elle aussi restée muette jusqu'ici. L'élue Mathilde Maillard (PLR) nous indique qu'elle déposera une interpellation au Conseil communal mardi prochain afin que la Municipalité prenne position.

«J'ai été un peu naïve»

Du côté des femmes refoulées par le cortège, on peine encore à digérer. Nadine Richon est l'une d'elles. Représentante du Collectif 7, fondé en réponse aux attaques du 7 octobre 2023, elle juge que le mouvement antifasciste est tombé dans les travers qu'il dénonçait justement lors du cortège. «Ces militants se révoltent des discours haineux chez Trump, mais ne les voient pas dans leurs propres rangs.» Elle appelle à un «réveil autocritique des jeunes impliqués dans ces manifestations».

Elle aussi espère que les autorités, à l'image de la ministre française Aurore Bergé ⁷, sortent de leur silence pour défendre la liberté d'expression des femmes juives. «Manifester est un droit démocratique. Humilier ses opposants relève du fascisme, et c'est bien ce que nous avons subi lors de cette manifestation.» N'avait-elle pas vu venir ce mauvais accueil, elle qui s'était déjà sentie brutalisée à la manifestation du 8 mars à la Riponne l'année passée? «J'ai été un peu naïve, pensant que Lausanne était loin des ardeurs militantes qu'on peut voir à Paris. Je me suis trompée, c'est un mouvement organisé à l'international.»

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «24 heures» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre Canton, en Suisse ou dans le monde.

[Autres newsletters](#)

Inscrit

Thibault Nieuwe Weme est journaliste à la rubrique vaudoise. Après un Bachelor en science politique, il a obtenu son Master à l'Académie du journalisme et des médias (AJM) de l'Université de Neuchâtel. Il est également passé par la rédaction du Temps. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)